

## Conférence débat : le Brexit, quelles conséquences pour l'Union Européenne et l'intégration européenne ?

Besançon, mercredi 31 Janvier à 18h30 à l'UFR  
des Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion.

Cette rencontre, organisée conjointement par le Mouvement Européen et l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, a réuni une centaine de personnes, étudiants et de plus anciens militants de la cause européenne.

Après une brève introduction par moi-même, M. Houser, maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne Franche-Comté, a "dressé le décor" au niveau de la géopolitique et en matière financière.

Ce fut ensuite à M. Magnier d'intervenir. Selon lui, bien rares étaient ceux qui, tant au Royaume-Uni qu'à Bruxelles, avaient anticipé la victoire des "Brexiters".



De G à D : M. Magnier, M. Houser et Mme Lagier

Devant l'évidence des résultats du référendum britannique, il n'existe pas d'autre solution que de mettre en oeuvre le Brexit, entériné également par le parlement britannique. On s'oriente en conséquence vers une

négociation non punitive, l'objectif étant d'éviter l'entrée de "Brexiters durs" dans le gouvernement britannique. La période transitoire n'en demeure pas moins un sérieux camouflet pour les Britanniques (qui n'auront plus accès au marché intérieur et perdront les normes continentales), les 27 faisant cause commune et enlevant aux Britanniques toute possibilité de négocier en position de force. En avançant ainsi groupés les pays membres de l'UE ont bien pris en compte la mondialisation qui nécessite l'existence d'un "bloc" capable de faire face aux états continents que sont la Chine, l'Inde, les USA et la Russie. Ils ont aussi voulu montrer que l'on est "mieux dedans qu'en dehors de l'UE".

Plusieurs questions émanant de la salle ont évoqué le devenir de la frontière irlandaise et, dans une moindre mesure, de l'Ecosse. Pour M. Magnier "des solutions imaginatives" devront être trouvées, car rien n'est figé en la matière. Face aux difficultés à venir, l'innovation devra être la règle.

Autre interrogation des participants : quelle vision pour l'Europe ? Pour M. Magnier l'UE fonctionne aujourd'hui correctement à travers ses institutions mais s'éloigne de plus en plus des citoyens même si le pouvoir démocratique du Parlement a pris du poids.

Il est urgent que l'Europe se fixe un cap visible et lisible. M. Magnier évoque à ce sujet les consultations citoyennes définies par le Président de la République lors de son discours à la Sorbonne (l'orateur vient d'être chargé par le Premier Ministre de leur mise en place). Ces consultations qui devront se dérouler en amont des élections au Parlement de 2019 auront, en France et dans les autres états-membres, à définir un objectif à 10 ans pour l'UE. Elles se dérouleront à un double niveau : consultations de proximité et de terrain, consultations numériques à grande échelle avec des questions communes et d'autres propres à chaque état.

M. Magnier souligne par ailleurs que la perte de puissance de l'UE sera inéluctable en 2050 en raison des évolutions démographiques notamment.

Il faut donc aller vite en utilisant la politique des « cercles concentriques », à l'image de ce qui existe pour l'euro, l'espace Schengen, la charte des droits fondamentaux.

De nombreuses autres questions ont été soulevées ainsi qu'en témoigne le compte rendu paru dans le journal en ligne Factual.info (document joint).

En conclusion cette rencontre a permis de poser une véritable interrogation : et si le Brexit était une chance pour l'UE, l'aiguillon d'un nouveau départ ?

**Jeannie Lagier,**  
Présidente du ME Franche Comté

